

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 502 à la décision n° 458 du 24 avril 1961.

n° 502 à la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date de publication
3 mai 1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

L'article 1er est remplacé par celui dont la teneur suit : M. Poinso, Chef du Service de l'Information est nommé agent intermédiaire de recettes pour le produit de la vente du journal «Le Réveil», des brochures ainsi que des vieux journaux, des photographies et de tous autres articles.